

Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (14)

Collation 4 p. (179r, 180r, 181v, 182r)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Tisserant, 20 décembre 1873, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/47535>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [20 décembre 1873](#)

Lieu de rédaction 28, rue des Réservoirs, Versailles (Yvelines)

Destinataire [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Lieu de destination Nancy (Meurthe-et-Moselle)

Scripteur / Scriptrice [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Description

Résumé Sur l'affaire Boucher et Cie. Sur des expériences d'émaillage faites par les experts qui, pense Godin, ont été non concluantes malgré les échantillons qu'il leur a fournis et doivent être cause du retard du dépôt de leur rapport. Godin précise qu'un ami de l'Assemblée nationale n'a pu obtenir de renseignements sur l'expertise de la part de Guignet.

Mots-clés

[Brevets d'invention](#), [Consultation juridique](#), [Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Assemblée nationale \(France\)](#)
- [Boucher et Cie](#)
- [Cresson, Guillaume Ernest \(1824-1902\)](#)
- [Guignet, Charles-Ernest \(1829-1906\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 28/03/2023

Dernière modification le 18/09/2023

Versailles 20 x^{bre} 78

Cher Monsieur Cicerant,

J'ai transmis nos dernières observations à M^e Cresson en l'autorisant à s'entretenir directement avec vous ; je suppose qu'il l'a fait, car j'en ai pas reçue de réponse de lui.

Ces dîres de Boucher me paraissent du reste un bien petit côté de la question ; il est un fait plus important qui me préoccupe : c'est celle des expériences d'émaillage auxquelles les experts n'ont pas fait l'avis, et sur lesquelles je n'ai aucun renseignement.

Le dépôt tardif de leur rapport me ferait croire
qu'il y aurait quelque difficulté de ce côté-là. Dans les visites que j'ai faites à ces messieurs, en leur demandant quels étaient les appareils pratiqués, je leur ai dit que si une telle ou telle disposition pour le cas où des applications nouvelles leur seraient nécessaires; et indépendamment des échantillons que j'aurai renvoyé à Guise, lors de leur visite à l'usine, j'aurai renvoyé une quinzaine d'échantillons faits avec des émaux de Paris, au moyen d'additions de divers fondants faits à ces émaux, dans le nombre de vingt échantillons.

étaient même faits avec
les immeubles qui on les
trouve chez les marchands
à Paris. Il me semble que
si, vérifiant quelques unes
de ces applications, il en viene
complètement réfuté, les
circonstances desseront assez
concluantes pour que leur
rapport soit immédiatement
rédigé. Il doit donc y avoir
quelque inconvenient, déjà voilà
à leur inexpérience ; soit à la
outillage, dans leur application
Et c'est assurément le seul po
délicat que vaut à examiner
pour les experts.

Mon très cher ami à l'Assemblée
Nationale a eu l'occasion de ra
bl. Guizot auquel il a pu
demander des renseignements.

mais il n'a pu rien obtenir;
M. Guiquet lui ayant demandé
s'il voulait lui promettre ^{de ne}
pas m'en parler, et cet ami
n'ayant pas voulu donner cette
promesse.

Je ne comprends pourtant pas
que ces Messieurs ne n'aient pas
fait appeler, s'ils n'avaient pas
réussi à envoier par les moyens
que je leur ai indiqués, surtout
avec les preuves que je leur ai
remises entre les mains des
moyens variés par lesquels
on peut arriver à la pratique
de mon brevet, et surtout
avec la possibilité de le faire
directement avec les émulsions
qui on trouve à Paris.

Dites-moi votre pensée à ce
sujet et recevez, cher Monsieur,
mes sentiments dévoués.